

CHOISISSEZ VOTRE DEGRÉ D'ENGAGEMENT

Une contribution minimale de 4,16 % par abonnement est requise (ce qui équivaut à un demi-mois de rabais).

La STM égale votre rabais jusqu'à concurrence de 10 %.

Vos employés obtiennent donc, au minimum, un mois de transport gratuit.

ADHÉREZ
DÈS MAINTENANT!
stm.info/opus&cie



OPUS
& CIE

Contribution de l'employeur par mois*	Contribution de la STM par mois*	Mois gratuit pour l'employé
4,16 % = 3,60 \$	3,60 \$	1 mois
10 % = 8,65 \$	8,65 \$	2,4 mois
25 % = 21,63 \$	8,65 \$	4,2 mois
50 % = 43,25 \$	8,65 \$	7,2 mois

*Contribution par employé.
Basé sur les tarifs de 2019

OPUS
& CIE

LE PROGRAMME OPUS & CIE

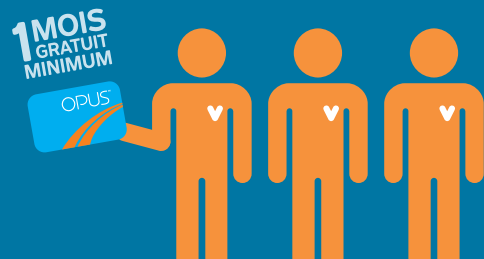
Ce programme s'adresse aux employeurs qui désirent encourager leurs employés à utiliser le transport collectif.

DES AVANTAGES POUR VOUS

Économies d'impôt au provincial pouvant aller jusqu'à 200 %.

Avantage concurrentiel pour le recrutement de candidats potentiels et pour la rétention du personnel.

Contribution de la STM sur les abonnements annuels de vos employés.



DES AVANTAGES POUR VOS EMPLOYÉS

Un minimum d'un mois de transport gratuit. Aucun frais pour émettre la première carte OPUS enregistrée et un titre garanti en cas de perte ou de vol.

Fini les files d'attente : le titre mensuel est chargé automatiquement.

Rabais BIXI exclusif pour les abonnés OPUS & Cie.

Après 12 mois d'abonnement, admissibilité au statut Maestro, qui permet à l'abonné d'être accompagné gratuitement d'un ami sur le réseau de la STM, tous les soirs et week-ends. Les abonnés Maestro peuvent également utiliser leur titre sur le Réseau de transport de la Capitale, à Québec.

UN PROGRAMME CLÉ EN MAIN

Soutien d'un représentant pour la mise en place du programme, en collaboration avec Voyagez futé.

Suivi facile des abonnements grâce à une plateforme web de gestion simple.

Outils de communication et de promotion à votre disposition afin de promouvoir le programme auprès de vos employés.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Engagement pour une période minimale de 12 mois.

Minimum de 10 employés participants par entreprise ou organisme.
